

**Charte de participation des communautés islamiques au processus de
renouvellement de l'Organe Représentatif du Culte Musulman de Belgique (ORCMB)**

Annexe 1

Nous soussignés, responsables de la mosquée* (noms + adresses+ nom et adresse Mosquée)

.....

Adresse mail OBLIGATOIRE :

Déclarons prendre part au processus de renouvellement de l'organe chargé de la gestion du temporel du culte musulman de Belgique, par ailleurs :

1. Nous nous engageons à agir dans le cadre de nos mandats dans l'intérêt exclusif du culte et cela dans le respect de la Constitution du Royaume, des lois et des Institutions du peuple belge.
2. Adhérons au projet de renouvellement mis en place par la Commission de Concertation pour le renouvellement de l'ORCMB (Organe Représentatif du Culte Musulman en Belgique) ainsi qu'à son Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).
3. Nous nous engageons à informer les fidèles du processus de renouvellement de l'ORCMB.
4. Nous nous engageons à nous regrouper par province et par entité tel que prévu par le projet de renouvellement de l'ORCMB du 28 janvier 2022
5. Nous déclarons que le nombre de fidèles dans notre mosquée pour la prière du vendredi est constitué de ;

(Veuillez cocher la case correspondante)

Moins de 500 <input type="checkbox"/>	entre 500 et 1000 <input type="checkbox"/>	plus de 1000 <input type="checkbox"/>
1 représentant-électeur	2 représentants-électeurs	3 représentants-électeurs

6. Nous nous engageons à participer, annuellement au financement des frais de fonctionnement de l'ORCMB tel que prévus dans le projet de renouvellement de l'ORCMB du 14 janvier 2022 et selon le nombre de fidèles de notre mosquée à l'échelle de

(Veuillez cocher la case correspondante)

500€/an	(mosquée dont le nombre de fidèles est de moins de 500)	<input type="checkbox"/>
1000€/an	(mosquée dont le nombre de fidèles est entre 500 et 1000)	<input type="checkbox"/>
1.500€/an	(mosquée dont le nombre de fidèles est de plus de 1000)	<input type="checkbox"/>

Les versements se feront sur le n° de compte de l'EMB : BE57 0689 3406 2335 avec la communication suivante : « cotisation fonctionnement EMB + 2022 + Nom mosquée et Province »

Fait à, le

Président de l'ASBL

(Cachet)

Nom Prénom :

Signature :

contact@embnet.be

*La Commission de Concertation pour le Renouvellement de l'Institution est composée du président de l'AG, du Bureau de l'EMB et de représentants des institutions islamiques de Belgique.

De Raadgevend Commissie voor de Vernieuwing van de Instelling is samengesteld uit de voorzitter van AV, het Bureau van EMB en van vertegenwoordigers van de islamitische instellingen van België.